

Diagnostic Energie

Pour les agriculteurs souhaitant réaliser des économies d'énergie sur leur exploitation ; agriculteurs demandeurs d'une subvention au titre du Plan de Performance Energétique (PPE).

Objectifs

- Etablir un état des consommations d'énergie de l'exploitation,
- Comparer les consommations de l'exploitation à des références,
- Programmer des actions permettant de réaliser des économies d'énergie.

Descriptif

- Une visite d'une demi-journée pour la collecte des informations,
- Remise d'une étude complète réalisée à l'aide du logiciel DIATERRE et comprenant des propositions chiffrées d'actions.

Les plus

- Recherches personnalisées sur les améliorations adaptées à l'exploitation,
- Compte-rendu d'étude conforme aux exigences réglementaires relatives aux demandes de subvention au titre du PPE.

Conseillère d'entreprise

- Anne LOISEL

Contact Le conseiller énergie

Daniel BELARD
04 71 45 55 38
elevage@cantal.chambagri.fr

**Chambre d'Agriculture
du Cantal**
26 rue du 139^{ème} R.I – BP 239
15002 Aurillac Cedex
Tél. 04 71 45 55 00
Fax 04 71 48 97 75
<http://www.cantal.chambagri.fr>

Tarifs et conditions de vente sur demande